



Plan d'études du *certificat de spécialisation en linguistique* (30 crédits)

Avant-propos

Le certificat de spécialisation en linguistique se déroule sur 1 semestre (2 au maximum), en principe au semestre d'automne.

Il s'adresse (i) à des personnes désirant faire une formation complémentaire en linguistique, (ii) à des personnes engagées ou qui vont s'engager dans une formation doctorale. Dans ce cas, l'étudiant pourra, en cas de réussite et de préavis favorable de son directeur d'étude, être engagé dans le programme doctoral CUSO en sciences du langage dans lequel le Département de linguistique est impliqué. Les enseignements proposés abordent les enjeux fondamentaux de la recherche en linguistique et fournissent des instruments méthodologiques utiles à l'engagement d'une recherche de niveau post-grade.

La formation est basée sur trois axes : mise à niveau, spécialisation et recherche. La mise à niveau permettra d'acquérir les bases d'une formation de haut niveau dans deux des trois domaines développés au Département de linguistique (syntaxe, pragmatique, linguistique informatique). La spécialisation permet à l'étudiant d'approfondir l'un de ces trois domaines. Enfin, l'axe recherche permettra à l'étudiant d'être confronté aux travaux de conférenciers invités de haut niveau dans le cadre du séminaire de recherche du Département de linguistique.

La structure du certificat de spécialisation se présente de la manière suivante :

1. Module M1 **Méthodes d'analyse** (6 crédits), permettant une mise à niveau dans les disciplines que sont la syntaxe, la pragmatique et la linguistique informatique. Deux séminaires sur trois devront être suivis, qui peuvent prendre la forme de cours en ligne, de séminaires de groupes de lectures, etc. Ces séminaires feront l'objet d'une évaluation interne (par exemple sous forme de présentation orale ou d'exercices à rendre).
2. Module M2 **Spécialisation** (12 crédits), composé de 2 séminaires de 2h semestrielles dans l'un des trois domaines (syntaxe, pragmatique, linguistique informatique). Les séminaires suivis donneront lieu chacun à une évaluation (travail écrit). Les conditions d'évaluation sont données par l'enseignant en début de séminaire.
3. Module M3 **Recherche** (12 crédits), organisé autour du Séminaire de recherche du Département de linguistique (présence obligatoire) et d'un mémoire sur un sujet de recherche personnel, correspondant à la taille d'un article scientifique (30-40 pages).

Description des modules

Sauf indications contraires, les enseignements sont donnés sur un semestre (automne).

Module M1	Méthodes d'analyse	6 crédits
Conditions	Suivre deux séminaires de mise à niveau dans les domaines de la syntaxe, la pragmatique ou la linguistique informatique	
Évaluation	Présentation orale en séminaire (séminaire de lectures) ou série d'exercices (conditions déterminées par l'enseignant)	
Module M2	Spécialisation	12 crédits
Conditions	Suivre deux séminaires semestriels dans l'un des domaines de la syntaxe, la pragmatique ou la linguistique informatique	
Évaluation	Travail écrit (10-15 pages) dans chacun des séminaires	
Module M3	Recherche	12 crédits
Conditions	Suivre le Séminaire de recherche du Département de linguistique	
Évaluation	Mémoire de 30-40 pages dans le domaine de spécialisation	

Entrée en vigueur : 15 septembre 2010

Responsable : Jacques Moeschler (PO, département de linguistique)